

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°43-2022-061

PUBLIÉ LE 16 MAI 2022

## **Sommaire**

## 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Coordination

43-2022-05-16-00001 - Arrêté préfectoral N° SG/COORDINATION 2022-12 en date du 16/05/2022 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement dans le cadre de l'utilisation de la carte achat. (2 pages) Page 3

# 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2022-05-16-00001

Arrêté préfectoral N° SG/COORDINATION 2022-12 en date du 16/05/2022 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement dans le cadre de l'utilisation de la carte achat.



Secrétariat Général Commun Départemental

# ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SG/COORDINATION 2022 - 12 EN DATE DU 16/05/2022 DONNANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DE LA CARTE ACHAT

#### Le Préfet de la Haute-Loire

**VU** la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances;

**VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

**VU** le décret du Président de la République du 8 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Antoine PLANQUETTE en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

VU les décisions d'affectation des agents concernés;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire;

#### ARRÊTE

#### Article 1er:

Délégation d'ordonnancement est donnée, sur les programmes 354 HT2, 207 HT2 et 216 (préfecture et SGCD) et les programmes 134, 206, 215 et 217 (DDI), pour les porteurs de carte concernés, dans la limite des budgets notifiés aux centres de coûts, et dans la limite des montants définis en fonction des profils attribués à chacun, exclusivement dans le cadre de l'utilisation de la carte achat BNP PARIBAS nominativement attribuée à :

CARTES ACHAT - ANNEE 2022		HAUTE-LOIRE	BNP	
STRUCTURE	PORTEUR	FONCTION	PLAFOND ANNUEL	PLAFOND /TRANSACTION
PREFECTURE	M. ETIENNE Eric	Préfet	12 000,00 €	1 000,00€
	MME CHEVALIER Christine	Personnel de résidence	9 500,00 €	1 000,00€
	M. PLANQUETTE Antoine	Secrétaire Général	6 000,00 €	1 000,00 €
	M.DUVERGEY Aurélien	Directeur des services du cabinet	6 000,00 €	1 000,00€
	MME KOROTCHANSKY Raphaëlle	Sous-préfète à la relance	2 000,00 €	1 000,00 €
	MME HALLER Catherine	Sous-préfète de Brioude	6 000,00 €	1 000,00€
	MME WETZEL Barbara	Sous-préfète d'Yssingeaux	6 000,00 €	1 000,00€
	M. MURGUE Vincent	Secrétaire Général Sous-Préfecture d'Yssingeaux	2 000,00 €	1 000,00€
	M.FOURNIER Frédéric	Chef de service SESR	6 000,00 €	1 000,00€
SGCD	MME ALLARY Pascale	Cheffe du pôle Budget- SGCD	25 000,00€	1 000,00€
	M.CHAVE Mathias	Chef du pôle logistique- SGCD	25 000,00€	1 000,00€
	M. TCHOUBAR Pierre	Référent de proximité -DDETSPP	25 000,00€	1 000,00€
	MME VALETTE Christine	Adjointe Chef de pôle Budget- SGCD	10 000,00 €	1 000,00 €
	MME SIGAUD Valérie	Référent de proximité -DDT	10 000,00 €	1 000,00€
DDETS-PP	MME BONNET Sylvie	Directrice DDETSPP	10 000,00 €	1 000,00€

### Article 2:

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le Préfet,

Eric ETIENNE